

2020

# PLAN D'ACTION MUNICIPAL

POUR L'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES



## Table des matières

---

|  |          |  |           |
|--|----------|--|-----------|
| <b>SECTION 1 – Mot du maire .....</b>                                      | <b>3</b> | <b>SECTION 6 – Mesures d’urgence et protocole de sécurité .....</b>                  | <b>8</b>  |
| <i>Pour un environnement toujours plus inclusif.....</i>                   | <i>3</i> | <i>6.1 Communication et soutien .....</i>  | <i>8</i>  |
| <b>SECTION 2 – Introduction et statistiques .....</b>                      | <b>4</b> | <i>6.2 Comité de circulation municipal .....</i>                                     | <i>8</i>  |
| <i>Introduction .....</i>  | <i>4</i> | <i>6.3 Transport.....</i>  | <i>8</i>  |
| <i>Statistiques .....</i>  | <i>5</i> | <i>6.4 Protocole établi au Service de la culture, des sports, des loisirs et du</i>  |           |
| <b>SECTION 3 – Mission de la Ville de Pointe-Claire .....</b>              | <b>6</b> | <i>développement communautaire, ainsi qu’au Service de la sécurité publique.....</i> | <i>8</i>  |
| <i>Dédiés à la vie de Pointe-Claire! .....</i>                             | <i>6</i> | <b>SECTION 7 – Bilan 2019.....</b>   | <b>9</b>  |
| <i>Historique du plan d’action .....</i>                                   | <i>6</i> | <b>SECTION 8 – Réalisations en 2019 .....</b>  | <b>10</b> |
| <i>Objectifs généraux .....</i>  | <i>6</i> | <b>SECTION 9 – Conclusion.....</b>   | <b>24</b> |
| <b>SECTION 4 – Questions juridiques.....</b>                               | <b>7</b> | <b>SECTION 10 – Comité d’accessibilité.....</b>                                      | <b>24</b> |
| <i>Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue</i> |          | <i>Membres du comité.....</i>  | <i>24</i> |
| <i>de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.....</i>       | <i>7</i> | <i>Soutien au comité .....</i>   | <i>24</i> |
| <b>SECTION 5 – Organismes communautaires offrant un</b>                    |          | <b>ANNEXE.....</b>   | <b>25</b> |
| <b>soutien aux citoyennes et aux citoyens</b>                              |          | <i>Immeubles de la ville.....</i>  | <i>25</i> |
| <b>de Pointe-Claire .....</b>  | <b>7</b> |  |           |



### ***POUR UN ENVIRONNEMENT TOUJOURS PLUS INCLUSIF***

À la Ville de Pointe-Claire, le Plan d'action annuel pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées guide nos actions pour un environnement communautaire toujours plus inclusif et accueillant.

Au cours de la dernière année, deux projets majeurs se sont développés en ce sens, soit le parc Tony-Proudfoot et le chalet Grande-Anse.

C'est avec grande fierté que nous accueillons les familles dans le magnifique parc Tony-Proudfoot, dont l'objectif, à l'image de l'homme dont il porte le nom, est d'offrir à toutes et à tous un environnement invitant à bouger et à s'amuser librement. Petits et grands peuvent profiter de l'un des premiers espaces de l'île de Montréal à proposer une vaste diversité de modules de jeux, adaptés à leurs besoins, pour entre autres se balancer en fauteuil roulant, glisser sur des rouleaux compatibles avec les appareils auditifs, apprendre le langage des signes en s'amusant, faire de la musique, ou encore s'isoler et s'apaiser lorsque ses sens sont submergés.

Le second projet à voir le jour, le tout nouveau chalet Grande-Anse, offrira dès l'an prochain, un espace intérieur entièrement accessible, tout en facilitant l'accès à la splendeur et aux activités du lac Saint-Louis.

Toujours dans une perspective d'amélioration en continu de l'accès aux bâtiments municipaux, la Ville a commandé une étude d'évaluation pour quatre chalets de parc. Le rapport qui en résulte permettra l'intégration d'éléments favorisant un accès facilité à l'ensemble de la communauté.

Nous continuons de travailler ensemble pour que les installations publiques soient toujours plus accessibles afin de convier tous les membres de la communauté à en être des acteurs actifs.

Merci,

***Le maire,  
John Belvedere***

## SECTION 2 – Introduction et statistiques

---

### *Introduction*

La Ville de Pointe-Claire est une municipalité bien établie dans la communauté de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. L'un de ses mandats consiste à assurer l'intégration sociale et professionnelle de tous. Toujours chef de file en matière d'innovation et d'engagement communautaire, la Ville continue d'offrir des services de qualité en mettant en œuvre des stratégies, des lignes directrices et des protocoles à l'intention de tous les citoyens et citoyennes. Qu'il s'agisse de citoyens ou d'invités venus de l'extérieur, la municipalité s'efforce de répondre aux besoins de tous ceux et celles qui participent aux nombreux programmes de loisirs offerts dans ses diverses installations récréatives. La municipalité est également engagée à assurer un soutien aux employés qui peuvent avoir besoin d'assistance spéciale sur leur lieu de travail, ainsi qu'à fournir les outils appropriés pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Elle appuie en outre certains programmes qui visent l'intégration au sein de la communauté et dans le milieu de travail en accueillant des stagiaires ou en facilitant des stages dans leur domaine pour les individus qui pourraient avoir besoin d'assistance spéciale. La Ville de Pointe-Claire offre des possibilités de stage dans le cadre de programmes de formation préparatoire au travail à l'intention d'étudiants ayant des limitations intellectuelles ou physiques. Durant leur stage, ces étudiants reçoivent un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins. L'objectif de ces stages est de leur faire vivre des expériences stimulantes et valorisantes afin de les préparer à intégrer le milieu de travail. Compte tenu des contraintes organisationnelles et de la pandémie de COVID-19, ces stages ont été suspendus temporairement. Enfin, la Ville de Pointe-Claire reçoit une subvention d'Emploi Québec depuis 2016 dans le cadre du Contrat d'intégration au travail pour les employés à temps plein ayant des besoins spéciaux. La subvention est renouvelée annuellement.

Le Comité d'accessibilité a pour mission d'orienter les actions de la Ville de Pointe-Claire en vue d'améliorer ses programmes et de veiller à ce que toutes ses décisions, notamment celles concernant l'accessibilité, les règles, les règlements et les services offerts dans toutes les installations, contribuent à favoriser une participation optimale pour toutes les personnes. La Ville de Pointe-Claire a établi un plan d'action pour documenter les efforts constamment déployés afin d'intégrer tous les individus au sein de la collectivité, et notamment les citoyens et les citoyennes qui ont des besoins en matière d'aide et d'accessibilité. Le présent document a reçu l'appui de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), et est axé sur les objectifs futurs de la Ville de Pointe-Claire.

Le Plan d'action municipal 2020 pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées regroupe les objectifs de l'ensemble des services de la Ville de Pointe-Claire en matière d'intégration et d'accessibilité pour tous ceux et celles qui participent à ses programmes et à ses activités. Le but visé consiste à améliorer ou modifier les programmes et les installations en fonction des besoins des résidents et des non-résidents, afin de créer une offre de services étendue et polyvalente. Le plan stratégique de la Ville met l'accent sur l'amélioration de la qualité de la vie dans la municipalité. La Ville de Pointe-Claire est reconnue pour la qualité et la diversité de ses installations, de ses activités sportives, récréatives et culturelles, et des services offerts à toute sa population. Le conseil municipal a toujours à cœur les normes de haute qualité qui font la réputation de Pointe-Claire.

***Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire***



## STATISTIQUES

« L'Enquête canadienne sur l'incapacité vise les Canadiens de 15 ans et plus dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé à long terme ».

| <b>PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS AU QUÉBEC, EN 2017</b> |                          |                                       |                                   |
|---|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Groupes d'âge</b>  | <b>Population totale</b> | <b>Personnes ayant une incapacité</b> | <b>Prévalence de l'incapacité</b> |
|   | NOMBRE                   |                                       | %                                 |
| <b>Total – QUÉBEC</b>   | <b>6 527 820</b>         | <b>1 053 350</b>                      | <b>16,1 %</b>                     |
| <b>15 à 64 ans</b>  | <b>5 242 740</b>         | <b>735 610</b>                        | <b>14 %</b>                       |
| 15 à 24 ans   | 914 520                  | 95 340                                | 10,4 %                            |
| 25 à 44 ans   | 2 034 910                | 242 790                               | 11,9 %                            |
| 45 à 64 ans   | 2 293 300                | 397 480                               | 17,3 %                            |
| <b>65 ans et plus</b>   | <b>1 285 090</b>         | <b>317 740</b>                        | <b>24,7 %</b>                     |
| 65 à 74 ans   | 823 240                  | 166 430                               | 20,2 %                            |
| 75 ans et plus  | 461 840                  | 151 310                               | 32,8 %                            |

| <b>PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS AU CANADA, EN 2017</b> |                          |                                       |                                   |
|---|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Groupes d'âge</b>  | <b>Population totale</b> | <b>Personnes ayant une incapacité</b> | <b>Prévalence de l'incapacité</b> |
|   | NOMBRE                   |                                       | %                                 |
| <b>Total – CANADA</b>   | <b>28 008 860</b>        | <b>6 246 640</b>                      | <b>22,3 %</b>                     |
| <b>15 à 64 ans</b>  | <b>22 791 700</b>        | <b>4 274 330</b>                      | <b>18,8 %</b>                     |
| 15 à 24 ans   | 4 155 440                | 566 410                               | 13,1 %                            |
| 25 à 44 ans   | 8 940 410                | 1 368 270                             | 15,3 %                            |
| 45 à 64 ans   | 9 695 840                | 2 359 650                             | 24,3 %                            |
| <b>65 ans et plus</b>   | <b>5 217 160</b>         | <b>1 972 310</b>                      | <b>37,8 %</b>                     |
| 65 à 74 ans   | 3 241 250                | 1 036 580                             | 32 %                              |
| 75 ans et plus  | 1 975 920                | 935 730                               | 47,4 %                            |

Âge calculé en date du 10 mai 2016

N.B. : La collecte a eu lieu en 2017 auprès d'un échantillon sélectionné de la population de 2016.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme pour chacune des catégories peut différer du total indiqué.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.

## SECTION 3 – Mission de la Ville de Pointe-Claire

---

### ***Dédiés à la vie de Pointe-Claire !***

La Ville de Pointe-Claire s'est imposé les normes d'éthique du travail les plus élevées qui soient, ce dont témoigne notre mot d'ordre : « Dédiés à la vie de Pointe-Claire ». En tant que municipalité tournée vers la communauté, nous jouons un rôle proactif auprès de nos résidents qui bénéficient de nombreux systèmes de soutien. Notre objectif est de veiller à ce que tous les programmes et les bâtiments de la Ville répondent aux besoins des personnes qui peuvent avoir besoin d'aide, de soutien et d'adaptation pour participer pleinement à nos programmes.

Notre mission consiste à faire en sorte que toutes les mesures voulues soient prises pour offrir les meilleurs services et le meilleur système de soutien à toute la population, et à continuer à promouvoir le fait que la Ville est un employeur qui souscrit à l'égalité des chances et qui invite les femmes, les Autochtones et les personnes faisant partie de minorités ethniques ou visibles, ainsi que les personnes ayant un handicap, à postuler des emplois. La Ville de Pointe-Claire offre toute une gamme de ressources et a mis en place des systèmes de soutien dans tous les services, y compris le bureau du maire et le conseil municipal.

Le plan stratégique adopté par la Ville se veut réaliste et pragmatique, résultat de la réflexion et du travail du maire, du conseil municipal et des employés municipaux. En effet, plus de 92 % de nos employés ont contribué directement au processus et à la prise de décision, avec l'appui du Comité d'accessibilité. Nous sommes fermement décidés à mettre adéquatement en œuvre les objectifs de notre Plan d'action. Notre plus grande réussite est sans contredit le fait que tout le personnel reconnaît l'importance du plan et adhère à celui-ci. La Ville de Pointe-Claire a pour mission, et pour devoir, d'assurer le maintien de la qualité de vie des citoyens et citoyennes d'aujourd'hui et de demain.

### ***Historique du plan d'action***

En 2007, la Ville de Pointe-Claire a entrepris l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des résidents ayant un handicap. En mars 2008, le conseil municipal a adopté le Plan d'action en matière d'accessibilité. L'objectif était de faire en sorte que tous aient le soutien requis pour accéder à l'ensemble des installations et des programmes liés à la vie communautaire.

### ***Objectifs généraux***

- Faciliter l'accès des personnes handicapées à nos bâtiments et à nos programmes. Il s'agit là d'un élément fondamental du mandat du Comité d'accessibilité, qui rejoint notre mission d'accueillir et de soutenir les personnes qui souhaitent participer aux programmes offerts par la Ville de Pointe-Claire et les services municipaux.
- Offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes handicapées, et apporter des solutions en définissant de nouveaux objectifs.
- Développer, intégrer et soutenir les nouveaux programmes offerts par des organismes locaux qui œuvrent auprès des personnes handicapées afin d'améliorer la qualité de nos services et nous assurer de répondre aux besoins.
- Maintenir le programme des Ressources humaines relatif à l'égalité d'accès à l'emploi.

## SECTION 4 – Obligations légales

---

### ***Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale***

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée selon la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

En 2004, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 56 qui remplaçait le titre de l'ancienne loi par Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Pour les municipalités telles que Pointe-Claire, les articles 61.1 et 61.3 de cette loi sont particulièrement pertinents, puisque nous travaillons constamment à l'élaboration de plans d'action qui nous permettront d'assurer leur mise en œuvre et de dépasser nos objectifs.

L'article 61.1 prévoit que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant

de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Le plan doit être produit et rendu public annuellement.

L'article 61.3 prévoit que les municipalités tiennent compte, dans leur processus d'approvisionnement pour l'achat ou la location de biens et de services, de leur accessibilité pour les personnes handicapées.

Le présent document énonce le plan d'action de la Ville de Pointe-Claire pour toutes les personnes vivant avec un handicap. Notre municipalité a pour but de progresser en appuyant nos citoyennes et nos citoyens, ainsi que nos visiteurs, et en les intégrant aux programmes et événements qui ont lieu dans la ville. De plus, la Ville veut développer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies et travailler avec la collectivité à créer de nouvelles mesures d'adaptation de nos infrastructures et de nos démarches.

## SECTION 5 – Organismes communautaires offrant un soutien aux citoyennes et aux citoyens de Pointe-Claire

---

- Transport adapté, 514 280-8211, <http://www.stm.info/fr/ta>
- Aide au troisième âge, 514 630-1248, [www.pointe-claire.ca/fr/](http://www.pointe-claire.ca/fr/)
- AlterGo, 514 933-2739, poste 243, [www.altergo.net](http://www.altergo.net)
- Association québécoise de voile adaptée, 514 694-8021, <https://aqva.org/fr/>
- Avatil, 514 634-8944, [www.avatil.org/fr/](http://www.avatil.org/fr/)
- Centre de ressources communautaires, 514 694-6404, <http://crcinfo.ca/fr/>
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 514 697-4110, <https://ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/accueil/>
- Les amis de la santé mentale, 514 636-6885, [www.asmfmh.org/fr/](http://www.asmfmh.org/fr/)
- Institut Nazareth et Louis Braille 450 463-1710 ou 1 800 361-7063, [www.inlb.qc.ca/](http://www.inlb.qc.ca/)

- Allumez un rêve, 514 636-9966, [www.lightadream.com](http://www.lightadream.com)
- MAB-Mackay, Centre de services pour adultes et aînés avec un handicap visuel – bureau satellite au CLSC Lac-Saint-Louis, 514 697-4110, [www.mabmackay.ca/](http://www.mabmackay.ca/)
- NOVA l'ouest-de-l'île, 514 695-8335, [www.novawi.org](http://www.novawi.org)
- Office des personnes handicapées du Québec, 1 800 567-1465, [www.ophq.gouv.qc.ca/](http://www.ophq.gouv.qc.ca/)
- STM (Société de transport de Montréal), Navette OR par taxi, 514 280-9055
- Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, 514 457-5445, <https://cabvwi.org/fr/>
- Parrainage Civique de la Banlieue Ouest, 514 694-5850, [volunteerwica.com/fr/](http://volunteerwica.com/fr/)
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal, 514 363-3025, [crom.ca](http://crom.ca)
- AOIHI (Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels), 514 694-7090, [wiaih.qc.ca/fr](http://wiaih.qc.ca/fr)

## SECTION 6 – Mesures d’urgence et protocole de sécurité

### 6.1 Communication et soutien

#### Objectifs

- Être proactif, partager l’information, mettre tout en œuvre dans le but d’apporter des solutions ou des changements de sorte que tous les programmes et équipements de la Ville répondent aux besoins de tous ceux qui participent à notre vie communautaire et qui utilisent nos installations.
- Essayer de trouver de nouvelles plateformes ; participer à des programmes de sensibilisation communautaire et de soutien avec tous les organismes, commissions scolaires et services du CIUSSS.
- Collaborer et soutenir tous les programmes, les événements et les projets connexes annoncés et soutenus par le Service des communications de la Ville en ce qui a trait aux communications futures avec les résidents de Pointe-Claire et tous les visiteurs qui ont besoin d’accessibilité et de soutien.
- Continuer à travailler avec l’OPHQ afin de faire preuve de respect et de sensibiliser la communauté.

### 6.2 Comité de circulation municipal

#### Objectifs

- Faire en sorte que tout soit en place pour accommoder les personnes vivant avec un handicap afin de leur faciliter l’accès au transport public.
- Établir des liens d’intervention entre les différents services municipaux quant au traitement des requêtes des citoyens concernant la circulation et la sécurité routière.
- Réaliser des études concernant le traitement de la circulation et de la sécurité routière.
- Élaborer des critères afin d’uniformiser les décisions concernant la gestion de la circulation et la sécurité des usagers sur l’ensemble du territoire.
- Élaborer des projets ou y participer afin de favoriser les déplacements actifs des piétons et des cyclistes, de manière à ce qu’ils partagent la route avec les automobilistes de façon sécuritaire.
- Faire des recommandations pour accroître la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes) en améliorant la circulation sur le territoire.
- S’assurer que les recommandations respectent les normes concernant l’accessibilité pour les piétons et pour les personnes à mobilité réduite.

### 6.3 Transport

#### Objectifs

- La Navette Or par taxi est un service offert aux personnes âgées de plus de 65 ans et résidant à Pointe-Claire. Ce service de taxi est offert conjointement par la STM et le Programme d’aide au troisième âge de la Ville de Pointe-Claire (il est nécessaire de s’inscrire auprès de la municipalité).

La Navette Or fait un parcours de 37 arrêts dans la municipalité. Ce service est offert d’un arrêt à l’autre, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Le client doit réserver le taxi au moins 40 minutes à l’avance le jour du transport. Sa mise en place a contribué à accroître la capacité de la Ville à répondre aux besoins des personnes du troisième âge de Pointe-Claire.

### 6.4 Protocole établi au Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire et au Service d’inspection et de sécurité publique

Un protocole de mesures d’urgence a été mis en place en vue de venir efficacement en aide aux personnes vivant avec un handicap dans la municipalité de Pointe-Claire. En effet, chaque année, une formation spéciale est offerte à une équipe formée d’employés de la Ville et d’étudiants occupant un emploi d’été, afin qu’ils soient prêts à venir en aide aux personnes vulnérables en cas d’urgence ou de catastrophe. L’objectif de cette formation est de fournir à l’équipe les outils appropriés pour soutenir les personnes vivant avec des déficiences physiques ou intellectuelles et qui peuvent avoir besoin d’aide pendant qu’elles résident dans un hébergement temporaire offert par la Ville. Les employés qui suivent cette formation sont embauchés sur une base annuelle par les services suivants : Service municipal d’inspection et de sécurité publique ; Unité de sauvetage volontaire ; Culture, sports, loisirs et développement communautaire (aide aux personnes du troisième âge et camps de jour) ; Centre aquatique ; Bibliothèque et sports ; Gestion administrative.

Des organismes communautaires comme l’WIAIH ou AlterGo seront invités ou consultés aux fins de l’animation de la formation proposée à l’équipe du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire.



## Objectifs

- Lors d'une situation d'urgence, mettre à la disposition de toutes les personnes qui ont besoin d'une aide immédiate un lieu d'hébergement temporaire, avec l'appui du CIUSSS et d'organismes communautaires.
- Informer le public et les personnes ayant une déficience des protocoles d'urgence, et venir en aide en cas de crise ou de catastrophe.
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de faire part à Urgence Santé de leurs besoins et de leurs restrictions médicales (cette information sera utile en situation d'urgence).
- Aider tous les citoyens qui en ont besoin à présenter une demande de transport adapté lors de situations d'urgence (vagues de chaleur, neige, tempêtes de verglas, contamination de l'eau, etc.).

## SECTION 7 – Réalisations en 2019

| RÉALISATIONS EN 2019  |  |   |
|---|--|---|
| OBJECTIFS   | ACTIONS  | INDICATEURS DE RÉUSSITE   |
| <b>COMITÉ D'ACCESSIBILITÉ</b>   |  |   |
| 1. Collaborer avec le service d'ingénierie à l'évaluation et à l'analyse de l'accessibilité universelle des bâtiments et chalets de la ville utilisés pour les programmes de loisirs. | Collaboration établie avec le service d'ingénierie pour déterminer les quatre premiers bâtiments à évaluer. Évaluations confiées en sous-traitance à une organisation. | Évaluation de bâtiment réalisée par Société Logique sur quatre chalets de la ville.   |
| 2. Obtenir la collaboration d'un sous-comité pour le projet du parc inclusif Tony-Proudfoot.  | Création d'un sous-comité pour collaborer à la promotion de l'accessibilité et de l'inclusion dans le développement du parc Tony-Proudfoot.                            | Une collaboration et un soutien sont offerts pour certains éléments du parc.  |
| 3. Obtenir une collaboration entre services pour l'amélioration de l'accessibilité au sein de deux villages municipaux (Valois et Pointe-Claire).                                     | Réunions entre services organisées pour trouver des façons d'améliorer l'accessibilité dans ces deux districts pour les marchands et les visiteurs.                    | Réunions tenues et plans établis pour les futures discussions.  |
| <b>CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CSLDC)</b>  |  |   |
| <b>CENTRE AQUATIQUE</b>   |  |   |
| 1. Installer des dispositifs de levage dans la piscine.   | Un dispositif de levage de remplacement a été acheté pour la piscine de 6 couloirs de 50 mètres.   | Le dispositif de levage est utilisé.  |
| <b>ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES</b>   |  |   |
| 1. Activité pour les enfants ayant des besoins spéciaux : <i>The Senses of Nature</i> .   | Ajout d'une activité adaptée au programme estival – 25 juillet 2019.   | Tous les participants peuvent aller sur l'eau et participer aux activités sans contrainte.  |
| <b>CAMPS DE JOUR</b>  |  |   |
| 1. Intégrer une activité faisant la promotion de l'inclusion dans le livret d'activités des camps de la Ville de Pointe-Claire.   | tin rempli d'activités à l'intention du camp Junior (60 campeurs), en collaboration avec le centre MAB-Mackay.   | Les enfants fréquentant le Camp Junior profiteront d'une matinée remplie d'activités conçues pour favoriser l'inclusion et l'acceptation. |
| <b>CENTRE CULTUREL STEWART HALL</b>   |  |   |
| 1. Faciliter les visites à la galerie et les activités culturelles pour les personnes du troisième âge en maison de retraite.   | Autobus loué deux fois dans l'année pour les personnes du troisième âge qui résident à la maison de retraite du 35, Maywood.   | Augmentation du nombre de visiteurs provenant de résidences du troisième âge.   |
| 2. Adaptation d'activités de médiation pour un public ayant des limitations liées à des problèmes de santé mentale.   | Quelques projets ont été réalisés auprès de certains groupes sous forme de projet pilote ; nous désirons adopter une approche plus proactive.                          | Création de partenariats à long terme, consignation des statistiques de fréquentation et du taux de satisfaction.                         |

**RÉALISATIONS EN 2019**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>ACTIONS</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  |
|--|---|---|
| <b>INGÉNIERIE ET IMMEUBLES</b>   |   |   |
| <b>IMMEUBLES</b>   |   |   |
| 1. Analyse et évaluation de l'accessibilité universelle des bâtiments et chalets de la ville utilisés pour les programmes de loisirs.                                | Collaboration établie avec le service d'ingénierie pour déterminer les quatre premiers bâtiments à évaluer.<br>Évaluations confiées en sous-traitance à une organisation.         | Évaluation de bâtiment réalisée par Société Logique sur quatre chalets de la ville.               |
| <b>INGÉNIERIE – PARCS ET ESPACES VERTS</b>   |   |   |
| 1. Améliorer l'accessibilité aux arrêts d'autobus.   | Identification des arrêts d'autobus nécessitant l'ajout d'un banc.  | Confort amélioré pour les usagers du transport en commun.   |
| 2. Créer et construire un nouveau parc entièrement inclusif avec un terrain de jeu universellement accessible et de l'équipement pour l'aire de repos adapté à tous. | Plans élaborés pour modifier les parcs existants ou créer de nouveaux parcs avec de l'équipement de jeu entièrement accessible.   | Le parc Tony-Proudfoot est construit avec de l'équipement de jeu adapté et est accessible à tous. |
| <b>TRAVAUX PUBLICS</b>   |   |   |
| 1. Installer des jardinières sur pied au chalet Arthur-Séguin.   | Deux jardinières sur pied ont été installées sur le côté du bâtiment.   | Des jardinières sont installées et les résidents ont accès aux plantes et aux herbes.             |
| <b>URBANISME</b>   |   |   |
| 1. Faciliter l'accès au Centre culturel Stewart Hall.  | Installation de panneaux de signalisation extérieurs en vue de désigner l'emplacement de la rampe pour fauteuils roulants, et ajout de la mention de la rampe dans les brochures. |   |

## SECTION 8 – Objectifs 2020

| <b>OBJECTIFS 2020</b>   |                  |  |  |   |   |                   |               |                 |
|---|------------------|--|--|---|---|-------------------|---------------|-----------------|
| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b> | <b>ACTIONS PRISES</b>  | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>                         | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>   | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>                                    | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
| <b>COMITÉ D'ACCESSIBILITÉ</b>   |                  |  |  |   |   |                   |               |                 |
| 1. Évaluer et analyser les différents aspects de la circulation au sein de la municipalité en collaboration avec le Service de l'inspection et de la sécurité publique. |                  | Des discussions au sujet de différentes zones de circulation ont été menées lors des réunions du Comité d'accessibilité. | Comité d'accessibilité, Sécurité publique, Ingénierie, Travaux publics | Évaluer diverses intersections ainsi que la circulation connexe en vue de trouver les zones problématiques. | Évaluation des intersections et analyse des zones problématiques. | En cours          |               | 1               |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>                              | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b>      | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|--|---|---|--|---|------------------------|---------------|-----------------|
| 2. Offrir une formation de sensibilisation à l'intention des employés du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire (CSLDC). |  | Formation de sensibilisation offerte aux employés prêtant leur assistance dans toutes les situations d'urgence de la ville.   | Employés du CSLDC, AOIHI, CIUSSS, Ville de Pointe-Claire, Sécurité publique | Continuer à offrir cette formation à tous les employés de la Ville au cours des 12 prochains mois.       |   | Juin et septembre 2020 |               | 1               |
| 3. Continuer de tenir régulièrement des rencontres sur l'accessibilité avec les employés de tous les services.   | Garder tous les services et les employés de la Ville informés et engagés dans l'accessibilité pour tous. | Des représentants de chaque service doivent être présents et contribuer à l'élaboration de stratégies de développement durable, en plus de revoir les nouveaux projets et développements. | CSLDC   | Assurer le maintien de l'appartenance, de la communication ainsi que du soutien constant.                | Représentation de chaque service au sein du comité.   | En cours               | –             | 1               |
| 4. Obtenir une collaboration entre services pour l'amélioration de l'accessibilité au sein de deux villages municipaux (Valois et Pointe-Claire).                  | Les bâtiments commerciaux ne sont pas accessibles.   | Réunions entre services organisées pour trouver des façons d'améliorer l'accessibilité dans ces deux districts pour les marchands et les visiteurs.                                       | Accessibilité, Planification  |  |   | En cours               |               |                 |
| 5. Appuyer tous les projets municipaux à l'égard de la conception et des accessoires inclusifs qui respectent l'accessibilité universelle.                         | Pour veiller à ce que tous les résidents et visiteurs puissent profiter de tous les services offerts.    | Poursuite de l'évaluation grâce à la satisfaction des besoins et des demandes de maintien de la qualité de l'offre de services.   | Installations publiques, collaborations entre services, citoyens            | Continuer à veiller à ce que tous les citoyens et visiteurs profitent d'une accessibilité universelle.   | Soutien du projet; offre de l'équipement accessible nécessaire sur demande; collaborations municipales. | En cours               |               |                 |
| 6. Entreprendre un plan de mesures de sécurité civile à Pointe-Claire pour les employés.   | Les employés ne connaissent pas tous les protocoles des abris et les procédures de sécurité.             | Formation des employés aux mesures d'urgence en mettant l'accent sur le transport, l'hébergement, et la communication.  | Accessibilité, sécurité publique  | Tenir des formations annuelles conjointement avec la formation de sensibilisation pour tous les employés | Les employés seront bien informés et préparés pour les procédures d'urgence.                            | 2020-2021              |               |                 |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b> | <b>ACTIONS PRISES</b>  | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>                  | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>                | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>                        | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|------------------|--|---|--|---|-------------------|---------------|-----------------|
| 7. Élaborer des plans pour un sondage potentiel et un atelier public pour obtenir l'avis des résidents et leur participation à l'accessibilité municipale.  |                  | Création de plans et de questions pour répondre aux besoins des résidents de Pointe-Claire en matière d'accessibilité. | Accessibilité<br>Communications                                 | Approbation des plans d'enquête publique et d'atelier. | Plans établis pour la mise en œuvre l'année suivante. | 2020              |               |                 |
| 8. Participation municipale à des séminaires, conférences et webinaires communautaires pour soutenir, bien connaître et promouvoir l'inclusion sociale et l'acceptation concernant l'accessibilité. |                  | Poursuite de la sensibilisation et de la mise à jour sur les normes et pratiques d'accessibilité.                      | OPHQ, Altergo, AQLP, CAMF, Réseau des municipalités accessibles |  |   | Annuellement      |               |                 |

**COMMUNICATIONS**

|  |  |   |                              |   |  |  |      |   |
|--|--|---|------------------------------|---|--|--|------|---|
| 1. Intégrer une page sur l'inclusion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap sur le nouveau site Web de la Ville.   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élément pris en considération dans la nouvelle structure du site Web.</li> <li>Découverte et intégration des installations municipales accessibles.</li> </ul> | CSLDC                        | Indiquer l'emplacement des bâtiments et installations accessibles sur la carte interactive en ligne.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La carte interactive est mise à jour au moyen de pictogrammes qui désignent les bâtiments accessibles.</li> <li>Une nouvelle page sur l'« accessibilité universelle » est créée de façon indépendante.</li> </ul> |  | 2020 | 1 |
| 2. Accroître la visibilité de la Ville sur diverses plateformes, tout particulièrement les plateformes gouvernementales, qui visent à rendre les installations touristiques et culturelles accessibles aux personnes aux capacités réduites. |  | Réalisation de l'inventaire des plateformes pertinentes.  | CSLCD, Urbanisme, Ingénierie | Fournir aux responsables des plateformes les renseignements quant aux endroits et installations Inviter les entreprises des deux villages à utiliser les plateformes et à rendre publique l'information à leur sujet. | Les plateformes sélectionnées comportent des renseignements au sujet de la Ville de Pointe-Claire.   |  | 2020 |   |



**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b> | <b>ACTIONS PRISES</b>             | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b> | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|------------------|-----------------------------------|--|--|---|-------------------|---------------|-----------------|
| 3. Intégrer le braille à l'affichage public pour accroître l'accessibilité de l'information. |                  | Évaluation du soutien disponible. | Urbanisme, Ingénierie                          | Ajouter des renseignements en braille sur les principaux panneaux de signalisation des nouveaux parcs de la ville. | Les panneaux de signalisation du parc Tony-Proudfoot comprennent des renseignements en braille. | 2020              |               | 1               |

**CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CSLDC)**

**ADMINISTRATION**

|   |  |  |              |  |  |            |  |  |
|---|--|--|--------------|--|--|------------|--|--|
| 1. Collaborer avec l'AOIHI afin d'offrir des espaces consacrés aux programmes de loisirs. |  | Aire de concession à l'est de l'aréna mise à la disposition de l'AOIHI chaque semaine pour les programmes. | CSLCD, AOIHI |  | Les participants de l'AOIHI peuvent profiter des programmes de loisirs dans un environnement accessible. | En continu |  |  |
|---|--|--|--------------|--|--|------------|--|--|

**ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DE LOISIRS**

|                                     |  |  |                                      |  |  |           |                               |  |
|-------------------------------------|--|--|--------------------------------------|--|--|-----------|-------------------------------|--|
| 1. Ouverture du parc Tony-Proudfoot |  | Événement communautaire pour promouvoir le parc inclusif | CSLCD, Accessibilité, Communications |  | Ouverture d'un parc inclusif pour tous les résidents et visiteurs. | Août 2020 | Reporté en raison de COVID-19 |  |
|-------------------------------------|--|--|--------------------------------------|--|--|-----------|-------------------------------|--|

**AIDE AU TROISIÈME ÂGE**

|   |   |   |   |  |   |                 |            |   |
|---|---|---|---|--|---|-----------------|------------|---|
| 1. Offrir des services d'entretien paysagiste et de nettoyage général à l'intention des personnes du troisième âge à faible revenu, qu'ils demeurent dans une maison ou en appartement. | Offrir de l'aide aux citoyens du troisième âge qui ne sont pas admissibles aux programmes de soutien de la Ville. | Soutien continu et services à domicile offerts par la Ville de Pointe-Claire en vue de mettre un terme à l'isolement social et de faire la promotion du lien intergénérationnel entre les jeunes et les personnes du troisième âge. | Employés du CSLDC, Ville de Pointe-Claire | Poursuite de l'offre de ce service sans frais à toutes les personnes du troisième âge admissibles (ce service est offert 50 semaines par année). | Ce programme constitue un service offert par la Ville de Pointe-Claire depuis 34 ans. | Service continu | 320 700 \$ | 1 |
|---|---|---|---|--|---|-----------------|------------|---|

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b>  | <b>ACTIONS PRISES</b>  | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>  | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|---|--|---|--|---|-------------------|---------------|-----------------|
| 2. Continuer à offrir des activités au Centre des aînés et dans le cadre d'événements spéciaux, ainsi qu'un service d'écoute téléphonique à tous les citoyens du troisième âge de la Ville de Pointe-Claire. | Rejoindre les personnes du troisième âge isolées ou incapables de participer aux événements sociaux en raison de contraintes physiques. |  | Ville de Pointe-Claire, CIUSSS, Centre de ressources communautaires, Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, Parrainage Civique, AOIHI | Faire la promotion de ce service offert auprès de tous les citoyens du troisième âge.  |   | Service continu   | 17 000 \$     | 1               |
| 3. Offrir des billets d'autobus, de train et de transport adapté sans frais aux personnes du troisième âge admissibles (critères liés à l'âge et au revenu).   | Aider les personnes du troisième âge qui ont besoin d'aide en matière de transport et d'accessibilité.                                  | Poursuite du soutien de ce programme offert par la Ville de Pointe-Claire en vue de venir en aide aux citoyens du troisième âge. | Ville de Pointe-Claire, STM   | Poursuite de l'offre de ce service sans frais à toutes les personnes du troisième âge admissibles (service offert chaque année). | Ce programme constitue un service offert par la Ville de Pointe-Claire depuis 30 ans. | Service continu   | 40 000 \$     | 1               |

**CENTRE AQUATIQUE**

|   |                            |   |                  |   |  |               |                          |   |
|---|----------------------------|---|------------------|---|--|---------------|--------------------------|---|
| 1. Offrir un programme de natation adapté.              | Le programme est en cours. | Le Centre aquatique offre des programmes adaptés destinés aux enfants et aux adolescents.   | Centre aquatique | Continuer à offrir des programmes de qualité. Présenter aux membres du personnel une formation pertinente qui leur permettra de travailler au sein de ces programmes adaptés. | Les programmes sont toujours utilisés à leur pleine capacité. Les employés assistent à 4 à 6 heures de formation afin de travailler plus particulièrement pour ces programmes adaptés. | En cours      | 9 000 \$ (01-232-16-132) | 1 |
| 2. Installer des dispositifs de levage dans la piscine. |                            | Commandez un dispositif de levage supplémentaire – recherche des dispositifs de levage avec une chaise haute pour un transfert plus facile. | Centre aquatique | Ajouter dispositif de levage de façon permanente au pont de 10-50m.   | Achat et utilisation d'un dispositif de levage   | Décembre 2020 | PTI                      | 2 |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b>  | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>   | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>   | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>   | <b>CALENDRIER</b>  | <b>BUDGET</b>                                  | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|---|---|--|---|--|--|--|-----------------|
| 3. Fournir une table à langer et une cabine de déshabillage accessible.                               | Il n'y a aucun espace désigné dans le vestiaire.  | Recherche de tables à langer pour adultes et d'emplacements où l'accès à la piscine est facile.   | Centre aquatique, Ingénierie                     | Convertir l'espace et acheter une table à langer.   | La table à langer et la cabine de déshabillage accessible sont en place.                   | 2020   | PTI  | 3               |
| <b>ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES</b>   |   |   |  |   |  |  |  |                 |
| 1. Appareil mobile d'aide à la lecture chez les personnes ayant une déficience visuelle.              | L'accès à la lecture des documents à caractères ordinaires est difficile pour les gens ayant une déficience visuelle.                             | Achat d'un appareil d'aide fonctionnelle.   | Approvisionnement                                | Acheter l'appareil. Établir un protocole d'utilisation.   | Le nombre de demandes d'utilisation  | Décembre 2021  | 1 500 \$ à 5 000 \$                            | 2               |
| 2. Retirer les petits seuils de porte à l'entrée des salles de toilette accessibles.                  | Les seuils de porte limitent l'accessibilité, tout particulièrement pour les personnes en fauteuil roulant.                                       | Modification des seuils actuels et installation d'une petite rampe ou d'un autre système de remplacement.                                     | Ingénierie, Immeubles                            | Faciliter l'entrée dans les salles de toilettes pour tous.  |  |  | À confirmer.                                   | 1               |
| 3. Installer de nouveaux porte-revues dans la salle de référence (pour poursuivre le projet de 2018). | L'accès aux revues et aux journaux doit être amélioré.  | Poursuite du projet de 2018 avec l'ajout d'un porte-revues identique.   | Immeubles  | Retirer les anciens meubles et en installer de nouveaux.  | Les revues sont consultées et les meubles sont utilisés.                                   | Été 2020   | 20 000 \$<br>Suspendu en raison de la COVID-19 | 2               |
| 4. Programmation pour groupes d'enfants ayant des besoins particuliers (programme de lecture).        | Difficulté pour les enfants ayant des besoins particuliers de participer aux activités actuelles.   | Prendre contact avec groupes de TSA des écoles primaires. Offrir un programme d'heure du conte pour ces groupes avant les heures d'ouverture. | École Pompiers<br>Sécurité publique<br>Policiers | Offrir le programme à 4 classes de l'école Marguerite-Bourgeois.  | Nombre d'enfants participants<br>Sondage et commentaires des professeurs après l'activité. | Décembre 2021<br><br>Projet commencé, mais suspendu en raison de la COVID-19 | Salaire des employés                           |                 |
| 5. Faciliter l'accès au bureau d'information pour les personnes en fauteuil roulant                   | Difficulté pour les gens en fauteuil d'avoir accès à la zone adaptée du bureau d'accueil en raison des rayonnages de livres qui sont à proximité. | Enlever le rayonnage. Relocaliser les documents.  | Immeubles  | Réaménagement de cette zone pour faciliter la circulation des personnes en fauteuil roulant autour du bureau d'information. | Nombre de visites à cette zone du bureau d'information.                                    | Automne 2020   |  | 2               |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b>  | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>  | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>   | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>   | <b>CALENDRIER</b>                 | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|---|---|---|---|--|-----------------------------------|---------------|-----------------|
| 6. Formulaire d'abonné accessible   | La police de caractères du formulaire actuel est trop petite et les lignes à remplir sont trop petites pour les gens ayant des limitations visuelles. | Produire un nouveau formulaire avec des polices de caractères plus grandes et un plus grand espacement. | Bibliothèque  | Utilisation du formulaire.  | Commentaires des utilisateurs.   | Automne 2020 – début 2021         |               | 2               |
| <b>CAMPS DE JOUR</b>  |   |   |   |   |  |                                   |               |                 |
| 1. Fournir un vélo adapté à plusieurs adolescents fréquentant les camps de jours de Pointe-Claire.                                | Établir la priorité des besoins et des horaires des usagers.  | Émission du formulaire d'autorisation permettant aux adolescents d'utiliser le vélo.                    | Comité d'accessibilité  | Poursuivre l'amélioration des services en vue de rendre les camps totalement accessibles (intégration).                               | Les adolescents qui ne pouvaient faire de vélo peuvent maintenant participer à l'activité avec le reste des adolescents fréquentant les camps.     | En continu                        |               |                 |
| 2. Augmenter le nombre d'accompagnateurs pour les programmes estivaux du CSLCD.   | Le nombre d'accompagnateurs est insuffisant pour satisfaire à la demande et répondre aux besoins dans tous les programmes estivaux du CSLCD.          | Augmentation du budget demandée pour fournir des accompagnateurs supplémentaires.                       | CSLDC   | Continuer d'essayer de répondre aux besoins des participants dans tous les programmes estivaux du CSLCD.                              | Le nombre d'accompagnateurs a augmenté.  | 2020-2021                         |               | 1               |
| 3. Intégrer une activité faisant la promotion de l'inclusion, ainsi qu'un livret connexe, aux camps de la Ville de Pointe-Claire. | Une telle activité peut être mise en œuvre un camp à la fois seulement.   | Après-midi d'activités organisé pour le camp de jour Junior.  | Comité d'accessibilité, MAB-Mackay, Commission scolaire Lester B. Pearson, AOIHI, Richmond Hill, B.C. | Intégrer une activité faisant la promotion de l'inclusion, ainsi qu'un livret connexe, à tous les camps de la Ville de Pointe-Claire. | Les enfants fréquentant le camp de jour Junior profiteront d'un après-midi rempli d'activités conçues pour favoriser l'inclusion et l'acceptation. | Suspendu en raison de la COVID-19 |               |                 |



**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>   | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|--|---|--|--|---|-------------------|---------------|-----------------|
| 4. Donner une formation sur l'intégration aux accompagnateurs des camps d'été.                                    | Organiser la formation et s'assurer que l'information présentée est à jour.  | Collaboration établie entre le superviseur de l'accessibilité et les municipalités avoisinantes pour coordonner et planifier la formation sur l'intégration à l'intention des accompagnateurs.                  | CLSCD, Ville de Dorval, AOIHI, Ville de Kirkland | Le superviseur de l'accessibilité doit conserver le rôle de coordonnateur et planifier la formation avant le début de la saison estivale.                                    | La formation sur l'intégration est donnée et suivie par tous les accompagnateurs des programmes et des municipalités avoisinantes.                                  | Annuellement      |               | 1               |
| 5. Acheter de l'équipement adapté.  | Prévoir les besoins avant le début de la saison estivale.  | Équipement et outils sensoriels adaptés au processus d'inclusion des participants ayant différents besoins, achetés dans le cadre du programme d'accompagnement.  | CLSCD  | Continuer de puiser dans le budget alloué à l'achat des outils nécessaires pour répondre aux besoins des participants aux camps dans le cadre du programme d'accompagnement. | Le programme d'accompagnement prévoit le maintien d'un répertoire de l'équipement et des outils pour faciliter le processus d'inclusion des participants aux camps. | Annuellement      | 600 \$        | 2               |
| <b>CENTRE CULTUREL STEWART HALL</b>   |  |   |  |  |   |                   |               |                 |
| 1. Abaisser les seuils des portes françaises menant à la terrasse pendant les rénovations des portes et fenêtres. | Les seuils des portes françaises sont élevés et peuvent entraver le chemin des personnes utilisant un fauteuil roulant ou un déambulateur. | Une étude pour le remplacement des portes et des fenêtres du Centre culturel Stewart Hall a été réalisée et le travail de remplacement a été prévu. Il faudra vérifier que les seuils des portes sont adéquats. | Ingénierie, Immeubles                            | Faire le suivi de l'acceptation du projet, ainsi que celui des travaux.  | Le seuil des portes sera abaissé et accessible à tous.  | Décembre 2020     | Ingénierie    |                 |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b>  | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b> | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>   | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>                           | <b>CALENDRIER</b>     | <b>BUDGET</b>          | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|---|---|--|---|--|-----------------------|------------------------|-----------------|
| 2. Prévoir différents niveaux de lecture pour favoriser l'accessibilité de l'exposition sur l'histoire du Centre culturel Stewart Hall. | L'exposition en cours est composée de photos historiques ; les renseignements sont peu nombreux, sont difficiles à lire et ne sont pas accessibles aux personnes ayant un handicap visuel.  | Recherches historiques effectuées et information choisie accessible à tous les niveaux de lecture. Caractères différents et photos d'origine utilisés pour simplifier la lecture. | Centre culturel Stewart Hall, Communications   | Concept et recherche  | Nombre de visiteurs                                      | Été –<br>automne 2020 | 5 000 \$ –<br>7 000 \$ | 2               |
| 3. Donner une formation pour l'aire d'accueil.  | Aire d'accueil inclusive et engageante pour les personnes aux prises avec diverses contraintes.   | Offrir une structure engageante et flexible permettant d'accueillir une clientèle diversifiée.  | Centre culturel Stewart Hall                   | Trouver une formation appropriée permettant d'améliorer la capacité et les approches des employés à la réception. Formation accueil Altergo ou Keroul.  |  | Automne 2020          | 1 000 \$               |                 |
| 4. Favoriser une réflexion concernant l'emplacement des spectacles dans divers parcs pour la tournée des Rythmes d'été dans les parcs.  | Certains emplacements sont loin des sentiers d'accès. Les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas toujours se rendre près de la scène ou, au contraire, doivent se positionner directement devant la scène. Comme les spectacles ne sont pas toujours présentés dans les mêmes parcs, il n'est pas toujours possible de prévoir l'emplacement de la scène en fonction de l'accessibilité. | Choisir certains parcs favorisant l'accessibilité et valider l'emplacement de la scène en fonction de l'accessibilité.  | Stewart Hall                                   | Analyser les emplacements prévus avec l'équipe des installations sportives en tenant compte de l'accessibilité. Proposer des changements d'emplacement si nécessaire, ou de conserver les mêmes parcs et emplacements d'une année afin d'assurer la meilleure accessibilité possible. | Taux de participation de la clientèle à mobilité réduite | Été 2021              |                        | 2               |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>                 | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>   | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b>  | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|--|---|--|---|---|-------------------|--|-----------------|
| <b>CLUB DE CANOË</b>   |  |   |  |   |   |                   |  |                 |
| 1. Assurer une meilleure organisation de l'équipement pour accueillir les clients vivant avec un handicap. | Manque d'espace de rangement extérieur réservé au matériel pour le paracanoë.        | Nous avons un minimum d'équipement adapté. Des demandes d'espace de rangement et d'équipement adapté ont été déposées avec le PTI 2019-2021, dans le cadre du nouveau projet du parc de la Grande-Anse. |  | Obtenir et installer une armoire ou un espace de rangement extérieur qui peut être verrouillé et qui servira exclusivement à l'équipement adapté. Acheter le matériel : siège, coussins stabilisateurs, Velcro, gants de kayak, tube en mousse. | Armoire et équipement en place. Le matériel devra permettre d'aider un grand éventail de clients avec des handicaps différents. | 2020              | Gilets de sauvetage et pagaies adaptés – <b>3 000 \$</b><br>Sièges adaptés pour les kayaks – <b>3 000 \$</b><br>Autres accessoires destinés aux clients en situation de handicap – <b>2 000 \$</b><br>Plateforme de lancement pour les quais – <b>10 000 \$</b><br>Armoire de rangement avec verrous pour les accessoires adaptés – <b>2 500 \$</b> (PTI-2019-2020-2021) |                 |
| 2. Accès facile et sécuritaire aux deux quais (fait partie du projet 2019-2021 du parc de la Grande-Anse). | Club de canoë : pente raide pour accéder au quai. Chalet Grande-Anse : inaccessible. | Plans des nouveaux quais pour le parc de la Grande-Anse et demande d'accessibilité universelle remis au Service d'ingénierie et à l'administration.   | Administration, Ingénierie, Comité d'accessibilité universelle | Améliorer l'accessibilité aux quais.  | Les quais sont accessibles de manière sécuritaire.  | Printemps 2020    |  |                 |
| <b>JARDINS COMMUNAUTAIRES</b>  |  |   |  |   |   |                   |  |                 |
| 1. Ajouter des jardinières sur pattes accessibles dans les jardins communautaires Valois.                  | Déterminer un emplacement et un budget.  |   | Travaux publics/ CLSCD   | Installer des jardinières sur pattes.   | Des jardinières sur pattes seront installées et utilisées par la communauté.  | 2020-2021         |  |                 |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b> | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b>                   | <b>BUDGET</b>              | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|--|---|--|--|---|-------------------------------------|----------------------------|-----------------|
| <b>IMMEUBLES</b>   |  |   |  |  |   |                                     |                            |                 |
| 1. Le projet du parc de la Grande-Anse comprend un chalet et une zone de quai accessibles.   |  | Plans pour le parc de la Grande-Anse établis et approuvés.  | Immeubles                                      |  | Le projet du parc de la Grande-Anse est terminé et l'espace est utilisé.    | Automne 2020                        |                            |                 |
| 2. Augmenter le nombre de rampes accessibles à l'extérieur de l'aréna Bob-Birnie.  | Un seul point d'entrée est accessible à partir du stationnement.   |   | Ingénierie                                     |  | Quatre rampes d'entrée seront accessibles de l'extérieur des installations. | En continu                          |                            |                 |
| 3. Rénover le bâtiment des Travaux publics et ajouter un ascenseur pour rendre le deuxième étage accessible.   |  | Plans établis pour la rénovation du bâtiment.   | Ingénierie                                     | La rénovation du bâtiment sera en cours.   | Le bâtiment des Travaux publics sera rénové et accessible.                  | 2021-2022                           |                            |                 |
| 4. Aménagement accessible : intégrer sur une base législative l'accessibilité aux nouveaux projets d'aménagement d'immeubles et de parcs.  |  | Participation à la préparation des budgets PTI pour assurer l'accessibilité universelle des parcs et des immeubles. | La Ville et tous les services.                 | Évaluer en continu les projets en cours et les nouveaux projets à venir. Participation au comité de sélection pour un service professionnel. | Degrés d'accessibilité des nouveaux bâtiments et des parcs.                 | En cours                            |                            |                 |
| <b>INGÉNIERIE – PARCS ET ESPACES VERTS</b>   |  |   |  |  |   |                                     |                            |                 |
| 1. Augmenter l'offre d'équipements de jeu accessibles dans différents parcs.   | La plupart des équipements de jeux pour enfants dans les parcs de la Ville ne sont pas accessibles à tous les enfants.         | Panneaux d'activités installés dans certains parcs.   | Ingénierie et Immeubles                        | Installer des panneaux d'activités au parc Cedar.  | Meilleure offre d'équipement de jeu accessible.                             | Printemps 2020                      | 49 435 \$ (63-420-19 -040) | 2               |
| <b>RESSOURCES HUMAINES</b>   |  |   |  |  |   |                                     |                            |                 |
| La Ville de Pointe-Claire est soumise à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics En 2009, un programme PAÉ (Programme d'accès à l'égalité) a été mis en place afin d'accroître la représentativité des groupes cibles suivants : |  |   |  |  |   |                                     |                            |                 |
| <b>1. Femmes 2. Minorités visibles 3. Autochtones 4. Minorités ethniques 5. Personnes vivant avec un handicap ou une déficience</b>  |  |   |  |  |   |                                     |                            |                 |
| 1. PAÉ Informer et sensibiliser les gestionnaires au sujet des objectifs du PAÉ.   | Manque d'information et de sensibilisation parmi les gestionnaires au sujet des objectifs du PAÉ de la Ville de Pointe-Claire. |   |  | Présentation sur les objectifs du PAÉ à l'occasion de la réunion de la direction.  |   | Prochaine rencontre des cadres 2020 |                            |                 |



**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b> | <b>ACTIONS PRISES</b>  | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>  | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>  | <b>CALENDRIER</b>                                    | <b>BUDGET</b> | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|------------------|--|---|--|---|--|---------------|-----------------|
| 2. Recrutement et embauche : produire des rapports au moyen du système NJOYN pour connaître la représentativité des groupes cibles sur le plan du recrutement et de l'embauche. Afficher les postes sur des sites spécialisés afin de rejoindre les groupes cibles.       |                  |  |   | Utiliser régulièrement les sites spécialisés lors des affichages de postes.  |   | Base continue  |               |                 |
| 3. Modifier les conditions de travail afin de répondre aux besoins de tous les employés. Dresser une liste des modifications déjà apportées par la Ville. Trouver les organismes qui peuvent offrir des conseils sur les adaptations possibles en fonction des handicaps. |                  | Analyse des besoins au fur et à mesure qu'ils sont signalés aux RH.    | Institut Nazareth et Louis Braille<br>Ergonomes externes pour l'adaptation des postes de travail.   |  |   | En continu ; poursuite ultérieure selon les besoins. |               |                 |
| 4. Obtenir des subventions pour les emplois ou les stages offerts à des étudiants handicapés.   |                  | Renouvellement de la subvention d'EQ pour des employés « cols bleus ». | C.R.O.M. : Centre de réadaptation de l'ouest de Montréal<br>Action Main d'œuvre nc.<br>Service de gestion du territoire (service des biens immobiliers),<br>Travaux publics | Obtenir le renouvellement de la subvention pour des employés « cols bleus ». Amélioration des conditions de travail (augmentation salariale) | Les gestionnaires intègrent les employés qui occupent des postes subventionnés à la planification des activités liées aux parcs et/ou des tâches incombant aux concierges. Les employés gèrent adéquatement les situations qui se présentent et font preuve d'une autonomie accrue. Les employés font partie de l'équipe. | En cours   |               |                 |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>   | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b>       | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>  | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>   | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b>                        | <b>PRIORITÉ</b> |
|--|--|---|--|--|--|-------------------|--------------------------------------|-----------------|
| <b>SERVICES FINANCIERS INTERNES</b>  |  |   |  |  |  |                   |                                      |                 |
| 1. Trouver des méthodes pour que les soumissions obtenues dans le cadre des achats tiennent compte de l'accessibilité : ce volet sera ainsi pris en compte au moment de la décision. | Les caractéristiques d'accessibilité sont évaluées à la fin du processus d'achat, une fois que la liste des autres caractéristiques est établie. | Guide sur les achats durables terminé.  | Service de ressources contractuelles et matérielles. | Continuer à favoriser l'intégration de l'accessibilité dans les projets des services de la Ville. Ceci permettra aux candidats de fournir des soumissions qui tiennent compte de l'accessibilité | Accroître le nombre de soumissions et de documents écrits intégrant l'accessibilité.                           | 2020              |                                      |                 |
| 2. Établir un budget pour le PTI consacré exclusivement aux projets d'accessibilité.   | Sous réserve de l'approbation finale du comité.  | Mission du Comité d'accessibilité présentée au conseil et aux citoyens. Lien établi entre le budget demandé et les objectifs fixés par le comité dans le Plan d'action. | Tous les services.                                   | Établir un budget pour le PTI 2020-2021 qui sera consacré exclusivement aux projets d'accessibilité.   | Le budget pour le PTI 2020-2021 consacré aux projets d'accessibilité est approuvé.                             | 2020-2021         | 10 000 \$ – 2020<br>15 000 \$ – 2021 |                 |
| <b>TRAVAUX PUBLICS</b>   |  |   |  |  |  |                   |                                      |                 |
| 1. Installation de jardinières sur pied aux jardins communautaires Valois.   | Emplacement et budget  | Le sujet a été abordé et un plan pour l'emplacement et l'achat sera présenté.   | Travaux publics, CLSCD                               | Élaborer un plan pour l'emplacement.   |  | 2020-2021         |                                      |                 |
| 2. Installation de jardinière sur pied à la bibliothèque centrale (combinaison de celles d'Arthur-Seguin et de la bibliothèque).   | Mesures de distanciation physique en lien avec la pandémie de COVID-19.  | Étant donné la fermeture du chalet en raison de la pandémie, toutes les jardinières sont installées sur le côté de la bibliothèque.                                     | Travaux publics, CLSCD                               | Continuer à veiller à ce que tous les citoyens profitent d'une expérience de jardinage en accessibilité universelle.   | Récolte de la majorité des légumes.  | 2020              |                                      |                 |
| <b>URBANISME</b>   |  |   |  |  |  |                   |                                      |                 |
| 1. Améliorer l'accessibilité des bâtiments résidentiels.   | Le code du bâtiment n'est pas assez contraignant.  | Modification de notre code du bâtiment en ce qui a trait aux petits immeubles.  | Urbanisme  | Mise en œuvre du règlement conformément aux demandes.  | Le nouveau règlement de la Commission de la construction du Québec (CCQ) en matière de bâtiments a été adopté. | Fin de 2019       | Dans le budget en vigueur            | 1               |

**OBJECTIFS 2020**

| <b>OBJECTIFS</b>  | <b>OBSTACLES</b>   | <b>ACTIONS PRISES</b>   | <b>PARTENAIRES ET/OU SERVICES RESPONSABLES</b> | <b>OBJECTIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE</b>                 | <b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>   | <b>CALENDRIER</b> | <b>BUDGET</b>             | <b>PRIORITÉ</b> |
|---|--|---|--|---|--|-------------------|---------------------------|-----------------|
| 2. Veiller au respect des normes d'accessibilité à l'égard des bâtiments.   |  | Vérification de la conformité aux normes pour chaque demande reçue.                     | Urbanisme                                      | Continuer à mettre les normes en œuvre.**               | Référence au code et inspection connexe réalisée pour chaque demande de permis.**            |                   |                           |                 |
| 3. Accepter rapidement les demandes liées à l'accessibilité.  |  | Moyens recherchés pour accélérer et faciliter le processus d'approbation (PAD).         | CLSC Saint-Louis, conseillers, Urbanisme       | Établir un plan d'action.                               | Permis du PAÉ sans frais en 2018.  | 2019              | Dans le budget en vigueur |                 |
| 4. Obtenir une collaboration entre services pour l'amélioration de l'accessibilité au sein de deux villages municipaux (Valois et Pointe-Claire). | Les bâtiments commerciaux ne sont pas accessibles et il y a des contraintes financières. | Réunions entre services organisées pour trouver des façons d'améliorer l'accessibilité. | Accessibilité, Planification                   | Réaliser une étude et formuler des questions d'enquête. | Une étude est réalisée et des plans sont élaborés en vue d'une réunion de suivi à l'automne. | 2019-2021         |                           |                 |

## SECTION 9 – Conclusion

La Ville de Pointe-Claire s'engage à offrir des services extraordinaires en appuyant tous les programmes adaptés et en améliorant continuellement les services qui facilitent l'accessibilité universelle à tous les immeubles, programmes, événements et activités pour tous les citoyens et visiteurs. Le rôle du Comité d'accessibilité est de veiller à ce que tous nos programmes soient mis en œuvre pour aider et accueillir les personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'à accroître la sensibilisation et l'acceptation, et ce, afin d'appuyer l'accessibilité universelle au sein de la société.

Cette représentation traduit fidèlement la directive et le mandat du Comité d'accessibilité, et il est de notre mission d'accueillir et de soutenir les personnes qui souhaitent participer aux programmes offerts à l'échelle

de la Ville de Pointe-Claire. En tant que municipalité tournée vers la communauté, nous déployons d'énormes efforts pour offrir des programmes et services de qualité permettant d'accueillir et de soutenir tous les enfants, jeunes, citoyens du troisième âge et individus. L'objectif est de favoriser l'inclusion et l'acceptation au sein de notre communauté.

La municipalité vous invite à consulter le *Plan d'action municipal 2020 pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées*.

Ce document sera révisé et mis à jour annuellement, et rendu accessible sur le site Web de la Ville ([www.pointe-claire.ca](http://www.pointe-claire.ca)).

## SECTION 10 – Comité d'accessibilité

| <b>MEMBRES DU COMITÉ</b>   |  |
|--|--|
| Ville de Pointe-Claire   | Tara Stainforth, conseillère municipale  |
| Inspection – Sécurité publique   | Réjean Cauchon, chef des opérations d'inspection   |
| Communications   | Ermeline Petelo, agente aux communications   |
| CSLDC – Centre aquatique   | Jane Stowe, gestionnaire – Finances et programmes spéciaux   |
| CSLDC – Arts, culture et bibliothèques   | Micheline Bélanger, planificatrice   |
| CSLDC – Développement communautaire et aide au troisième âge   | Kathleen Finn, gestionnaire  |
|  | Skye Rawlings, superviseuse  |
| CSLDC – Plateaux sportifs externes et arénas   | Vicky Barnes, responsable – Aréna et plateaux sportifs ext. par intérim                                      |
| <b>INGÉNIERIE ET IMMEUBLES</b>   |  |
| – Immeubles  | Giuseppe Ferrera, gestionnaire principal – Service des immeubles   |
| – Ingénierie, parcs et espaces verts   | Louis Paquette, architecte paysager  |
| Ressources humaines  | Jasmine Ugnat, conseillère – Gestion de la performance et de la relève                                       |
| Services financiers internes   | Simon Chretien, planificateur  |
| Travaux publics  | Geneviève Rocheleau, coordonnatrice  |
| Urbanisme  | Stéphane Breault, coordonnateur – Permis et certificats  |
| <b>SOUTIEN AU COMITÉ</b>   |  |
| Association de l'Ouest-de-l'Île pour la déficience intellectuelle / West Island Association for Intellectually Handicapped (WIAIH) | Tracy Wrench, coordonnatrice des loisirs   |
| Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)  | Mélissa Guitard, Conseillère par intérim – Direction de l'évaluation et soutien à la mise en œuvre de la Loi |
| Ville de Pointe-Claire   | Gilles Girouard, directeur – CSLDC<br>Brent Cullen, planificateur par interm – CSLDC                         |

# ANNEXE

## IMMEUBLES DE LA VILLE

| IMMEUBLE   | ADRESSE                                    | ASCENSEUR ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP | RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP | SALLES DE TOILETTE ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP | COMMENTAIRES   |
|--|--|---|--|---|--|
| Centre aquatique                                     | 60, avenue Maywood                         | NR  | NR   | Oui   |  |
| Aréna Bob-Birnie                                     | 58, avenue Maywood                         | Non   | NR   | Oui   | Les salles de toilette se trouvent au 1 <sup>er</sup> étage (entre l'entrée principale et l'Annexe). |
| Club de canoë  | 75, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | NR  | Oui  | Oui   |  |
| Club de canoë  | 73, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | NR  | NR   | NR  | Espace de rangement pour canoës  |
| Bibliothèque centrale                                | 100, avenue Douglas-Shand                  | NR  | NR   | Oui   |  |
| Chalet – parc Arthur-Séguin                          | 365, avenue Saint-Louis                    | Oui   | Non  | Oui   |  |
| Chalet – parc Arthur-Séguin – piscine                | 367, avenue Saint-Louis                    | NR  | NR   | Non   |  |
| Chalet – parc Bourgeau                               | 5, avenue Sainte-Anne                      | NR  | Oui  | Non   |  |
| Chalet – parc Bourgeau – piscine                     | 5A, avenue Sainte-Anne                     | NR  | NR   | Oui   |  |
| Chalet Bowling Green                                 | 17, avenue De Lourdes                      | NR  | Oui  | Non   |  |
| Chalet – parc Cedar Heights                          | 20, avenue Robinsdale                      | Non   | Non  | Oui, 2  | Aucun ascenseur pour atteindre les salles de toilette accessibles au deuxième étage.                 |
| Chalet – parc Cedar Heights – piscine                | 22, avenue Robinsdale                      | NR  | NR   | Non   |  |
| Chalet – parc Clearpoint                             | 40, avenue Killarney Gardens               | NR  | NR   | Non   |  |
| Chalet – parc Hermitage                              | 400, avenue Hermitage                      | NR  | NR   | Oui, 2  |  |
| Chalet – parc Kinsmen                                | 75, avenue Drayton                         | NR  | NR   | Oui   |  |
| Chalet – parc Kinsmen – piscine                      | 75, avenue Drayton                         | NR  | NR   | Oui   | Même immeuble que pour le parc.  |
| Chalet – parc Lakeside                               | 102, avenue Ovide                          | NR  | Non  | Non   |  |
| Chalet – parc Lakeside – piscine                     | 102B, avenue Ovide                         | NR  | NR   | Oui   |  |
| Chalet – parc Northview                              | 111, avenue Viking                         | NR  | NR   | Non   |  |
| Chalet – parc Northview – piscine                    | 111, avenue Viking                         | NR  | NR   | Oui   |  |
| Chalet – parc Terra-Cotta (bureaux des associations) | 100, avenue Terra-Cotta                    | NR  | Oui  | Oui   |  |
| Chalet – parc Valois                                 | 85, avenue Belmont                         | NR  | NR   | Non   |  |
| Chalet – parc Valois – piscine                       | 40, avenue Baie-de-Valois                  | NR  | Oui  | Oui   |  |
| Chalet – parc Valois – fontaine à jets douchants     | 85, avenue Belmont                         | NR  | NR   | Oui   |  |
| Hôtel de Ville                                       | 451, boulevard Saint-Jean                  | Oui   | Oui  | Oui   |  |

**IMMEUBLES DE LA VILLE**

| <b>IMMEUBLE</b>  | <b>ADRESSE</b>                              | <b>ASCENSEUR ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP</b> | <b>RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP</b> | <b>SALLES DE TOILETTE ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP</b> | <b>COMMENTAIRES</b>                        |
|--|---|--|---|--|--|
| Centre communautaire   | 81, avenue Summerhill                       | Non  | Non   | Non  |  |
| Surveillance communautaire                                     | 399, boulevard Saint-Jean                   | NR   | NR  | Oui  |  |
| Guérite – dépôt à neige  | 2550, chemin de l'Aviation                  | NR   | NR  | NR   |  |
| Guérite – rampe de mise à l'eau                                | 2A, avenue Cartier                          | NR   | NR  | NR   |  |
| Maison Hyacinthe-Jammes-dit-Carrière                           | 152, avenue Concord Crescent                | Non  | Non   | Non  |  |
| Centre communautaire Noël-Legault                              | 245, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | Non  | Non   | Non  |  |
| Service incendie Montréal, poste 55, et Cour municipale        | 401, boulevard Saint-Jean                   | Non  | Oui   | Oui  |  |
| Poste de quartier 5 (COMM)                                     | 395, boulevard Saint-Jean                   | NR   | NR  | Oui  |  |
| Boulingrin de Pointe-Claire                                    | 260, avenue Lanthier                        | NR   | NR  | NR   |  |
| Base de voile de Pointe-Claire                                 | 90, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road  | NR   | NR  | Non  |  |
| Unité de secours volontaire de Pointe-Claire (USVPC)           | 2A, avenue Victoria                         | NR   | NR  | Non  |  |
| Travaux publics  | 50, avenue Terra-Cotta                      | Non  | Non   | Non  |  |
| Poste de pompage – réservoir Pointe-Claire                     | 9997, autoroute Transcanadienne             | NR   | NR  | Non  |  |
| Loisirs et parcs   | 94, avenue Douglas-Shand                    | Non  | Oui   | Oui, 2   | Rampe d'accès au rez-de-chaussée seulement |
| Salle de tamis   | 246, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | NR   | NR  | NR   |  |
| Abri – chambre des vannes – parc Bourgeau                      | 2B, avenue Cartier                          | NR   | NR  | NR   |  |
| Centre culturel Stewart Hall                                   | 176, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | Oui  | Oui   | Oui  | Rez-de-chaussée                            |
| Bureaux des associations de soccer et de baseball              | 100, avenue Terra-Cotta                     | NR   | NR  | Oui  |  |
| Dômes d'entreposage – Travaux publics (2)                      | 50, avenue Terra-Cotta                      | NR   | NR  | NR   |  |
| Bibliothèque Valois et Parrainage Civique de la Banlieue Ouest | 68, avenue Prince-Edward                    | Non  | Non   | Non  |  |
| Gare Valois – Ressources communautaires                        | 114, avenue Donegani                        | NR   | Oui   | Oui  |  |
| Usine de traitement de l'eau                                   | 243, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore Road | Non  | Non   | Non  |  |
| Château d'eau  | 180, avenue Duke of Kent                    | NR   | NR  | NR   |  |
| Château d'eau – poste de chloration                            | 180, avenue Duke of Kent                    | NR   | NR  | NR   |  |
| Château d'eau – abri – chambre de contrôle                     | 180, avenue Duke of Kent                    | NR   | NR  | NR   |  |
| NR : non requis  |   |  |   |  |  |